



Un vaste chantier pour transformer la station



Crues de l'automne
**PLUS DE 500 000€
DE DÉGÂTS**

Environnement
**UN LAC SUIVI PAR
DES SCIENTIFIQUES**

Tourisme
**FRÉQUENTATION :
+ 10 % EN AOÛT**



**Intempéries :
plus de 500 000 €
de dégâts**

4

Édito du maire

3

Travaux

4

**Réseaux de chaleur :
une étude concluante
pour une chaufferie bois**

6

**Défi relevé pour la cantine
scolaire et les repas des aînés**

8

**De nouvelles arrivées au sein
du personnel municipal**

10

État-civil

11



**Un vaste chantier pour
transformer la station**

16

**Opah : des aides possibles pour
rénover votre logement**

11

**Intercommunalité :
vers une gestion optimale
des déchets**

12

**Le lac des Pisses, un lac
de montagne suivi
par des scientifiques**

15

**La redynamisation de
l'immobilier de loisirs au cœur
des actions de l'hiver**

22

Les grandes dates de l'hiver

23

Associations

24

Sports

28

Les horaires des navettes

31



**« Le monde des 6 lacs » :
le parcours inauguré**

20



Patrick RICOU
Maire d'Orcières

Depuis deux ans et notre nouvelle DSP (Délégation de service public) pour l'exploitation de la station et du Palais des Sports, nous avons œuvré à la structuration de notre organisation sur les plans humain technique, opérationnel... Nous avons aussi travaillé sur les projets structurants que nous nous apprêtons à lancer et dont vous retrouverez le détail dans le dossier de ce numéro.

Nous sommes en effet à une période charnière pour l'avenir de la station. Nous avons construit patiemment notre projet au cours de ces deux années intenses, en engageant des phases administratives toujours très longues. Dans ce travail de fond, nous n'avons pas négligé les enjeux d'image et de respect des valeurs d'Orcières. Il ne s'agit pas de construire un projet déconnecté de notre identité, mais bien au contraire de renforcer la qualité de notre produit touristique et le professionnalisme de la destination.

Depuis deux ans, Orcières Merlette 1850 a déjà largement progressé. Nous avons une station qui n'a jamais connu un tel rayonnement. Et cela, nous le devons à la vraie cohésion qui accompagne cette évolution. Tous les acteurs, les partenaires de la station, les organisateurs d'événements, les associations : chacun tire dans le même sens ! C'est une vraie dynamique d'ensemble qui caractérise aujourd'hui notre station, et je ne peux que me féliciter que notre projet ait pu susciter cette cohésion fructueuse.

Il y a tout lieu d'avoir confiance dans l'avenir d'Orcières

En 2023, nous avons connu une très bonne saison hivernale. En 2024, elle a été exceptionnelle. Et cette année 2025 s'annonce sous les meilleurs auspices en termes d'activité mais aussi de gros projets d'avenir. Le travail engagé depuis deux ans porte ses fruits avec une transformation profonde de notre offre touristique.

Il y a tout lieu d'avoir confiance dans l'avenir d'Orcières. Et je remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui participent à cette dynamique et au rayonnement de notre station. Ce sont là les meilleurs garants de la réussite d'Orcières.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une très belle année 2025. Je forme évidemment le vœu que cette saison soit à nouveau synonyme de succès pour vos activités et pour la station en général. Cela ne pourra que confirmer la tendance engagée, en attendant que les transformations que nous lançons nous offrent encore de plus belles perspectives pour l'avenir.

DRAC NOIR
JOURNAL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ORCIÈRES

Journal gratuit édité par la commune d'Orcières

Dépôt légal : juillet 2001. Parution : janvier 2025.

Directeur de la publication : Patrick Ricou

Coordination éditoriale et reportages : Jean-Christophe Sarrazin (agence Kangourou), avec les élus et les services de la mairie d'Orcières et ses partenaires.

Crédits photos : Gilles Baron, Michel Giraud-Telme, Marie-Françoise Gervais, mairie d'Orcières, cabinet A26, Le Dauphiné Libéré, CCCV, Parc national des Écrins, Office de tourisme, CIS d'Orcières, associations d'Orcières
Pour les lecteurs qui n'habitent pas en permanence à Orcières et qui souhaitent recevoir « Drac Noir Infos », il suffit d'adresser une enveloppe grand format avec deux timbres verts (une enveloppe par numéro) à la mairie d'Orcières – Commission information – 05170 Orcières.

Retrouvez également Drac Noir Infos sur le site www.orcieres-mairie.fr.

Conception et réalisation :

Agence Kangourou, Gap.

Impression : Doc Innov





Crues de l'automne : plus de 500 000€ de dégâts

Les crues de l'automne 2023 ont causé de nombreux dégâts sur la commune, il faut dire que les volumes de précipitations ont été exceptionnels. 839 mm en trois mois, cela représente près de 70 % de la moyenne des précipitations des cinq dernières années avec de très forts cumuls journaliers.

Le dernier épisode est intervenu les 1er et 2 décembre et ce n'est qu'au printemps que la commune a pu évaluer précisément les dommages. Il a fallu rapidement entreprendre la remise en état pour un montant de près de 510 000 €, auxquels il faut ajouter 50 618 € HT de travaux d'urgence pour rétablir la digue de Pont Peyron.

D'autre part, la canalisation d'assainissement qui relie Serre-Eyraud à la station d'épuration en traversant le Drac au niveau des Garnauds, a été à nouveau mise au jour. La décision a été prise de raccorder Serre-Eyraud sur le collecteur de Saint-Jean-Saint-Nicolas aux Ricous. La traversée du Drac pourra alors être aban-

PRÉCIPITATIONS (en mm)

Octobre	Novembre	Décembre	Total
336,1	292,3	211	839,4



donnée. Ces travaux seront réalisés au printemps 2025.

Des financements ont été sollicités auprès de l'État, de la Région et du Département. Le Département a réagi immédiatement en débloquant des crédits d'urgence et l'État, par la voix de Françoise Gatel, ministre déléguée à la ruralité, au commerce et à l'artisanat, a annoncé fin novembre une aide de 20 M€ pour le département, dont 405 264€ pour la commune d'Orcières.

Lieu	Montant HT
Base de loisirs Pont Peyron	100 781,00 €
Pont des Côtes *	80 290,00 €
Prapic	112 708,00 €
Route des Lauzes	13 903,53 €
Route d'Arthouze	124 040,78 €
Chemin de la Crau (passage busé)	5 551,67 €
Chemin des Garnauds	2 597,40 €
Maîtrise d'œuvre	11 537,60 €
Passage à gué des Chabauds	16 730,21 €
TOTAL	509,463,27 €

* Les travaux auront lieu en 2025.



Base de loisirs : le lac désormais... étanche

Le lac de baignade de la Base de loisirs avait de grosses fuites d'eau. Outre les pertes que cela occasionnait en période d'étiage du Drac, cela avait le gros inconvénient de maintenir la température de l'eau fraîche voire froide.



Après différents essais pour colmater les brèches, il a fallu se résoudre à faire une étanchéité complète dans les règles de l'art. Les travaux ont été réalisés juste avant la saison d'été par l'entreprise Gentianes TP et la société Sublet pour la pose de la membrane.

Cet été, l'eau était enfin à bonne température pour la baignade ! Mais, contrepartie désagréable, il a fallu faire face à la prolifération d'algues à la fin du mois d'août...

Le coût de ces travaux est de

112 200 € TTC, entièrement financés par la commune.

Toujours à la Base de loisirs, mais sur le plan d'eau de pêche, une fuite d'eau est apparue sur la canalisation de vidange empêchant le remplissage du lac. Dès le début du printemps, il a donc fallu remplacer complètement les buses qui traversent la digue.

L'entreprise SATP a réalisé ces travaux d'un montant de 10 350 € TTC, là encore entièrement financés par la commune.

Le front de neige du Queyrelet reconfiguré



Les travaux du front de neige du Queyrelet ont commencé au début du mois de septembre. Une structure métallique a été construite sur le parking et couverte d'un platelage bois. L'objectif est de donner de l'espace aux skieurs sur ce front de neige très exigü. Les travaux se sont terminés début décembre. Parallèlement, la Semilom Re-

sort a remplacé le télésiège par un tapis roulant, qui va accroître considérablement le débit. Ces deux investissements conjugués devraient donner un nouvel attrait et un confort accru à ce front de neige.

Le montant des travaux est de 561 000 € HT, co-financés par la Région (149 000 €) et le Département (285 000 €).

Rénovation complète pour la cabane du Gourou



La cabane du Gourou a été livrée fin septembre. Elle a fait l'objet d'une rénovation complète avec la rehausse de la toiture pour créer deux chambres indépendantes. Une salle de bain a été aménagée au rez-de-chaussée avec, à l'arrière, un espace de stockage de matériel.

Cette rénovation, d'un montant total de 171 000 € (HT), a été co-financée par la Région et l'Europe (Feader) à hauteur de 85 950 € (soit 50 %).

225 000 € investis dans la voirie



Comme chaque année, la commune consacre un budget important à la réfection de son réseau routier : chemin aux Ratiers, aux Marches, sur la station au niveau de la place du Queyrelet et de l'immeuble Bellevue, réfection complète de la route de la station d'épuration, route entre la Crau et le plan d'eau de la Base de loisirs (endommagée par le débordement du ruisseau).

Pour ces travaux d'un montant total de 225 000 € (HT), la commune a obtenu un financement du Département à hauteur de 40 000 €.

Ajoutons que le Département a accordé une subvention de 19 000 € pour la mise en place de barrières de sécurité (d'un coût de 38 000 € HT). Ces travaux seront réalisés au printemps 2025.

Eau et assainissement : une attention permanente à l'amélioration des réseaux

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, la commune investit chaque année pour maintenir et améliorer les performances de ses réseaux. Le programme de réfection complète des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales, accompagné de l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de télécommunications, se poursuit avec une nouvelle tranche sur la partie ouest de la station. Le montant de cette tranche est de 753 750 € (entreprise SAPT et Routière du Midi), co-financés par le Département (76 660 €) et l'Agence de l'eau (183 352 €), soit 41,4 % (le financement ne porte que sur les réseaux d'eau et d'assainissement).

En parallèle, la commune a aussi engagé la révision des schémas directeurs d'eau et d'assainissement et l'élaboration du schéma des eaux pluviales (pour lequel elle ne possédait que des données très partielles).

Ce sont des documents importants qui se basent sur un diagnostic approfondi de l'état des réseaux et des équipements afin de proposer un programme d'investissement qui servira de feuille de route pour les dix ans qui viennent. Le bureau d'études Cereg a été chargé de sa réalisation. Vous avez peut-être re-



marqué son travail si de la fumée est apparue dans votre logement ou à proximité : il s'agissait de test du réseau d'assainissement.

Les premières conclusions sont attendues pour la fin de l'année et un rendu final au premier trimestre 2025.

Ce travail représente un budget de 86 912 €, co-financés par l'Agence de l'eau (37 651 €) et le Département (14 242 €), soit près de 60 %.

La performance des réseaux est essentielle. Une réforme des redevances de l'Agence de l'eau entre en vigueur cette année : son calcul sera directement proportionnel à ces performances. Ces redevances seront répercutées sur la facture des usagers.

Réseaux de chaleur : une étude concluante pour une chaufferie bois

Pour préparer l'avenir énergétique, une étude a été lancée par la municipalité sur la faisabilité de réseaux de chaleur sur le village et surtout sur la station.

De nombreux bâtiments de la station ont été édifiés entre les années 60 et les années 80 avec les modes de construction et les performances énergétiques de l'époque. Aujourd'hui, bon nombre d'entre eux sont équipés de chaudières fuel dont le remplacement n'est plus possible. De plus, l'obligation de DPE va s'appliquer à moyen terme sur les logements touristiques.

Le bureau d'études Planair a donc rencontré les syndicats et propriétaires de bâtiments, pour évaluer les besoins en énergie et imaginer les solutions possibles. Une première restitution est intervenue le 22 novembre dernier.

L'option proposée serait de créer une chaufferie centrale au bois déchiqueté (parking de la Combe) et à partir de là, d'alimenter par un réseau enterré les immeubles qui en auront fait le choix. Le bureau d'études a estimé les investissements nécessaires, les coûts de fonctionnement pour en déduire un coût

d'énergie vendue.

Les chaufferies à l'intérieur de chaque bâtiment seraient équipées d'un échangeur de chaleur en lieu et place de la chaudière. Une copropriété chauffée à l'électricité pourra aussi se raccorder mais avec des travaux d'adaptation plus importants. A noter que ces travaux pourraient recevoir des financements de la Région en particulier.

Une installation solaire thermique pourrait venir compléter la source d'énergie en particulier pour l'eau chaude sanitaire en été.

Cette première approche conclut à la faisabilité de ce réseau. Pour aller plus loin, il faut passer à la phase suivante celle de la maîtrise d'œuvre qui permettra de figer les hypothèses et déterminer les conditions économiques de cette réalisation.

Une étude similaire a été conduite sur le chef-lieu avec des conclusions tout aussi favorables malgré une échelle beaucoup plus modeste.

Cette démarche (coût d'étude de 29 600 € HT) est accompagnée financièrement par la Région (20 720 €) mais aussi techniquement par le Département (agence IT 05) et Territoire d'énergie 05.

Nouvelles illuminations à la station

De nouvelles décorations lumineuses sont à découvrir cet hiver place du Queyrelet et devant l'Office de tourisme.



Base de loisirs : une transition pour l'hiver

Le contrat de délégation de service public pour la Base de loisirs devait venir à échéance le 30 juin 2025. La société Aquice a demandé une résiliation anticipée de son contrat au 30 septembre 2024, et la commune a accepté.

Après publication d'un avis de concession, deux candidatures ont été reçues. Le conseil municipal, après avoir demandé aux candidats de compléter leur dossier et entamé la négociation avec l'un d'eux, a finalement décidé de déclarer la procédure infruc-

tueuse avec la possibilité d'engager des négociations directes avec des opérateurs économiques et sur les bases du cahier des charges initial.

Dans l'attente, l'urgence était aussi de mettre en place une solution rapide pour la saison d'hiver et assurer la transition. Une convention temporaire a été signée avec la Semilom Resort pour la période du 15 octobre au 15 avril. Cela permettra une ouverture pour cet hiver et donnera le temps pour envisager sereinement un contrat pour les années à venir.

Navettes : un service renforcé cet hiver

Cette année, afin de tenir compte de l'élargissement des zones de parkings payants sur la station (lire le dossier), la commune a décidé d'étendre les horaires des navettes et du bus sur la station.

Une navette partira désormais de la Base de loisirs à 7 h 40 puis à 8 h 15 avec des arrivées à la station respectivement à 8 h et 8 h 40. Une remontée supplémentaire vers la station est prévue à 15 h. D'autre part, le bus de la station effectuera une première rotation à partir de 8 h 05 avec un passage au Piou Piou à 8 h 09 pour desservir le parking rue



des Pinets et la DZ, zones de parkings gratuits où les personnes qui travaillent à la station pourront stationner.

En 2023, le budget « navettes » de la commune s'est élevé à 230 000 €. Les nouveaux services pour cet hiver devraient entraîner une hausse d'environ 10 % de ces dépenses.

Bar-restaurant l'Orsatus : convention reconduite



Le bar-restaurant l'Orsatus a ouvert au chef-lieu en 2018 dans des locaux transformés par la commune. Conclue en 2021 pour une durée de trois ans, la convention avec la SASU l'Orsatus arrivait à échéance le 31 mai 2024.

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé le 15 mars avec des réponses attendues avant le 15 avril. Une seule offre a été reçue, celle de la SASU l'Orsatus. Après discussions avec le candidat, le conseil municipal a approuvé une nouvelle convention avec William Marchand et son équipe pour une durée de 5 ans.

Défi relevé pour la cantine scolaire et les repas des aînés

Au printemps 2024, l'ADSEA, qui fournissait les repas pour la cantine scolaire et les aînés, a fait savoir à la mairie qu'elle ne pouvait pas continuer ce service et qu'elle souhaitait interrompre le marché qui la liait à la commune. Une nouvelle consultation a été lancée pour laquelle une seule offre a été reçue. Et, début août, ce candidat a fait savoir que, pour des raisons d'agrément de cuisine centrale, il ne pourrait pas, lui non plus, fournir les repas.

A trois semaines de la rentrée scolaire, la municipalité a donc lancé un appel à candidature pour recruter un(e) cuisinier(e) et demander des devis pour le matériel manquant pour compléter sa cuisine. Il a ensuite fallu l'installer, acheter les ustensiles, trouver

des fournisseurs, demander les agréments, réaliser les formations... Un véritable défi qui a été relevé grâce à plusieurs personnes qu'il convient de remercier.

C'est ainsi que, depuis le 16 septembre, Magalie Giraud-Marcellin prépare chaque jour une cinquantaine de repas pour les enfants de l'école, qui sont ravis !

Pour améliorer ce temps du midi, la municipalité avait décidé, en juin, d'expérimenter un self-service pour les primaires en s'appuyant sur l'expérience de nos voisins de Saint-Jean- Saint-Nicolas (qui ont aussi prêté des plateaux pour faire le test). Si le plat chaud est servi aux élèves par un adulte, ils prennent eux-mêmes pain, entrée et dessert. Bien évidemment, ils peuvent aller se resservir s'ils le veulent. La règle veut qu'ils goûtent quand même un peu de tout et restent à table au moins jusqu'à 12h30. Après, s'ils ont fini leur repas, libre à eux de débarrasser leur plateau et de sortir en récréation.

Les retours montrent que cela se passe très bien : les enfants gagnent en autonomie, peuvent manger à leur allure, et l'ambiance est plus calme.

Pour les repas des aînés, l'ADMR avait accepté de les livrer temporairement, pour ce début d'année scolaire. Après avoir pris ses marques avec les écoliers, Magalie cuisine aussi pour les aînés depuis le 4 novembre.



Crèche : une solution provisoire en attendant une offre pérenne

Des problèmes de garde ont été engendrés par la fermeture du site d'Orcières de la crèche associative Polichinelle, début juillet. Le site de Saint-Léger-les-Mélèzes n'ayant pas la capacité d'accueillir tous les enfants, les parents qui le pouvaient se sont tournés vers les grands-parents, les amis...

La municipalité, parfaitement consciente des problèmes occasionnés et bien que la compétence petite enfance relève de la Communauté de communes, a également cherché à pallier au plus vite ce manque de places de garde pour les tout-petits. Seule solution rapide, demander à l'ESF d'ouvrir sa garderie saisonnière à la Maison de l'enfant. C'est le moyen retenu par les différents intervenants de la petite enfance réunis à Orcières pour évoquer la situation (Comcom, PMI, Caisse commune de Sécurité sociale, services départementaux). Grâce à l'engagement et à la réactivité de Jean-Christophe Nolier, le directeur de l'ESF, et de Florence Primault, avec l'appui très précieux de Mme Jarry (PMI), cela a été possible dès

la mi-juillet. Il faut tirer son chapeau aux personnels qui se sont mobilisés pour ce faire.

Durant le premier mois d'ouverture, avec le statut de garderie saisonnière, cet établissement ne bénéficiait pas de possibilité d'aide financière de la CCSS : le coût horaire était donc plus élevé (8,50€), bien qu'insuffisant pour équilibrer les comptes. La commune, via le CCAS, a aidé les parents domiciliés sur Orcières en prenant la moitié en charge.

À la suite d'une nouvelle réunion à l'initiative de la sous-préfète, la garderie by ESF a pu obtenir le statut de mini-crèche à partir de la mi-août, permettant ainsi aux parents de bénéficier du CMG (Complément de libre choix du mode de garde) de la PAJE.

La situation de Polichinelle n'étant toujours pas réglée (le tribunal devait statuer mi-décembre à la suite du dépôt de bilan), aucune autre solution n'était possible que de demander à l'ESF de poursuivre la mini-crèche jusqu'en fin de saison d'hiver... en souhaitant qu'une solution pérenne ait vu le jour à ce moment-là.

La ministre du Tourisme à la découverte de la station

Marina Ferrari, alors ministre déléguée au Tourisme, était en visite à Orcières le 11 octobre. Le maire, Patrick Ricou, lui a présenté les enjeux présents et futurs d'une commune de montagne station de ski. Malgré le temps compté de ce déplacement officiel, une présentation complète a pu être faite sur la diversification avec la visite du Palais des sports, la gouvernance resserrée de la station entre commune et Semilom, les projets d'évolution urbaine avec la piétonnisation du cœur de station corollaire à la création du parking, l'avenir du domaine skiable...

Les échanges ont été simples et directs et la ministre a été d'une écoute attentive et avisée puisqu'elle est originaire d'Aix-les-Bains et a été députée de Savoie.



Un affichage numérique à la mairie

Exit les panneaux surchargés avec des imprimés difficilement lisibles ! Depuis le mois d'octobre, un panneau d'affichage numérique est installé sur la façade de la mairie. Via un écran tactile il donne accès à tous les documents : délibérations, permis de construire, arrêtés... Chacun peut les consulter sur place ou se les envoyer directement par mail. La borne est adaptée pour les personnes à mobilité réduite.



Rappelons par ailleurs que l'application « Notre commune » permet de recevoir les notifications de la mairie en cas de coupure de courant ou de problème sur les réseaux d'eau, d'assainissement... Elle vous permet aussi de signaler des problèmes que vous pouvez rencontrer : voirie dégradée, incivilités, dangers...



Le souvenir des Orsatus tombés pour la France



C'est entouré des écoliers, des porte-drapeaux, des sapeurs-pompiers et de nombreux habitants que le maire, Patrick Ricou, a présidé la cérémonie du 11 Novembre, devant le monument aux morts.

Marie-Louise André a fêté ses 112 ans



Photo Le Dauphiné Libéré

Le 16 octobre, Marie-Louise André a fêté ses 112 ans à l'Ehpad de l'hôpital de Gap, en présence de sa famille. L'ancienne épicière d'Orcières, où elle est née, est aujourd'hui la doyenne des Hautes-Alpes et fait partie des sept Français les plus âgés !

De nouvelles arrivées au sein du personnel municipal

Le recrutement d'un responsable des services techniques a été lancé à la suite de la fin de contrat d'Alexandre Leconte. La commission a reçu plusieurs candidats. À l'issue de ces auditions, elle a retenu la candidature de **Bastien Bonvoisin**, agent technique à la commune depuis tout juste 9 ans, qui a accepté de prendre cette responsabilité. Il a pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2023.

Aux services techniques toujours, **Didier Espié**, qui était saisonnier depuis de nombreuses années, remplace Rémi Giraud-Mauduit, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Stéphane Macron rejoint lui aussi l'équipe dans laquelle il succède à Bastien Bonvoisin pour toutes les tâches relatives aux logements communaux. Il a déjà accompli plusieurs saisons aux services techniques.

Après le décès tragique de Guillaume Huc, le poste d'électricien était vacant. Il a été difficile de trouver un remplaçant mais, après six mois de recherches, la mutation de **Dominique Petit** de la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, où il était responsable technique à la station d'épuration, a été entérinée. Il a travaillé plusieurs années en tant qu'électricien avant de rejoindre la commune de Saint-Bonnet. Il dispose donc de toutes les qualifications nécessaires.



Il est arrivé le 15 septembre dans l'équipe technique avec un planning bien rempli !

Depuis quelque temps, la commune était par ailleurs en quête d'un mécanicien supplémentaire pour l'entretien du parc de matériel communal. **Tony Blanc** est arrivé dans le nouvel atelier le 1^{er} juin 2024.

Enfin, le recrutement d'une cuisinière n'était pas prévu mais il a fallu improviser pour que les enfants puissent manger à la cantine ! C'est **Magalie Giraud-Marcellin** qui, depuis le 9 septembre, est aux fourneaux (lire page 8).

Matériel renouvelé

Le minibus « le fil du Drac », qui servait depuis de nombreuses années au transport des aînés pour aller faire leurs courses dans la vallée, a été rem-



placé. d'un coût de 26 860 €, le nouveau véhicule a été acquis par le CCAS, qui a bénéficié d'une aide de 8830 € du Département.

L'engin de déneigement, qui datait de 25 ans, a également été remplacé. C'est un engin d'occasion (500 h)



qui a été retenu pour un montant de 192 000 €. Il a été financé par le Département (50 000 €).

Enfin, 66 875 € ont été investis dans l'équipement du nouvel atelier pour l'entretien et les réparations du matériel.

Départ à la retraite de Rémi Giraud-Mauduit

Rémi Giraud-Mauduit a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juin 2024. Il commence sa carrière en 1980, à l'âge de 17 ans, chez Festa. En même temps, il effectue les saisons d'hiver aux remontées mécaniques. De 1984 à 1993, il sera pisteur-secouriste l'hiver et agent d'entretien l'été sur le domaine skiable, avant de refaire un passage dans la maçonnerie au sein de l'entreprise Athenour.

Les années suivantes et jusqu'en 2004, il conduira les cars dans la société familiale avant d'intégrer la fonction publique : un hiver de découverte à la mairie d'Orcières en tant qu'agent de surveillance de la voie publique et agent d'entretien avant d'intégrer la Communauté de communes où il restera pendant près de 13 ans.

En 2018, il rejoint les services techniques de la commune d'Orcières.

C'est donc une carrière bien remplie qui se termine. Enfin pas sûr... Rémi poursuit son engagement au sein des sapeurs-pompiers de la commune où il est actif depuis plus de 30 ans.

L'ensemble de l'équipe communale, ses collègues de travail présents et plus anciens, se sont réunis le 12 juin pour fêter avec lui cette nouvelle étape de sa vie.



DÉCÈS

- Andrée SARRAZIN née FAUQUE
- Jean-Louis Antoine CATELIN
- Juliette GIRAUD-SAUVEUR née ROUSSIN-MOYNIER
- Jean-Baptiste Aimé Louis BRUNELLE

NAISSANCES

- Robin WAILLE (10 janvier 2024)

- Lucien Claude Bernard BONVOISIN (28 mai 2024)
- Rose Marie JAUSSAUD (1^{er} juin 2024)
- Charlize Clara Tess GIRAUD-MARCELLIN (18 septembre 2024)
- Heiana Mei Christina CHEVALLIER NATIKI (11 novembre 2024)



Opah : des aides possibles pour rénover votre logement

Un village vivant est d'abord un village habité. La requalification du bâti ancien présente donc de nombreux enjeux : environnementaux, sociaux et économiques. Face aux enjeux environnementaux, il n'est notamment plus possible d'envisager un développement démographique et urbain consommant une trop grande quantité de foncier non-bâti. Face aux enjeux économiques, il est plus difficile pour les ménages de supporter les charges découlant de logements énergivores. Le renouvellement urbain et l'amélioration du bâti apparaissent donc comme des réponses pertinentes à ces problématiques.

C'est dans cette perspective que la commune s'inscrit dans l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur 11 communes du territoire Champsaur-Valgaudemar. Ce dispositif vise à aider les

propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants dans la rénovation de leurs logements en mettant à leur disposition une information et une assistance gratuite pour l'étude de leurs projets. Ces projets pourront, s'ils sont retenus comme éligibles, faire l'objet d'une aide financière incitative à la réalisation de travaux d'amélioration, principalement à vocation énergétique.

L'Agence nationale de l'habitat (ANAH) sera le premier partenaire financier de ce programme sur le territoire. La commune, le Département et la Région viendront compléter les aides disponibles dans ce dispositif. Les aides seront ensuite attribuées en fonction de critères techniques concernant le logement et des ressources des propriétaires-occupants. Renseignements à venir auprès de la mairie.

Des produits locaux dans nos assiettes

Depuis mai 2021, le Champsaur Valgaudemar a été reconnu Projet alimentaire territorial (PAT) de niveau 1, c'est-à-dire « en émergence ». Cette reconnaissance a été attribuée par le ministère de l'Agriculture pour 4 ans. Notre territoire jouit d'une agriculture de qualité et de nouvelles filières agricoles sont en cours de structuration pour répondre aux demandes. La restauration collective propose de plus en plus de produits locaux aux enfants et aux personnes âgées. Les restaurants ne sont pas en reste en faisant découvrir nos spécialités locales, des plus emblématiques aux plus novatrices.

Pendant 4 ans, la Communauté de communes, aux côtés de ses partenaires, a œuvré sur le territoire pour aider tous les acteurs de notre système alimentaire local. Des ateliers d'interconnaissance entre professionnels ont permis aux agriculteurs d'échanger avec des restaurateurs et des agents de la restauration collective sur leurs difficultés et besoins du quotidien pour trouver ensemble des solutions



communes. C'est bien l'objectif d'un PAT que de faciliter l'approvisionnement et l'accessibilité des produits locaux auprès de tous les consommateurs.

Parmi les actions réalisées, on peut citer : la réalisation du portrait de notre agriculture, la création d'une association pour faire reconnaître les tourtons du Champsaur-Valgaudemar, la mise en place du casier producteurs D'paysans, l'organisation d'ateliers et de formations pour les agents de la restauration collective et commerciale, l'édition d'un livret recettes à partir de produits locaux, l'organisation d'événements, de visites agricoles et d'entreprises de l'agroalimentaire, la réalisation de projets classe « santé et alimentation » et « découverte des richesses agricoles locales », la tenue d'ateliers de cuisine participative ou encore des shows culinaires de Chefs !

Aujourd'hui, le territoire est prêt à candidater au second niveau des PAT et proposera un dossier au ministère de l'Agriculture début 2025.



Vers une gestion optimale des déchets

La Communauté de communes Champsaur Valgaudemar a voté une augmentation de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) en 2023. Dans le montant de cette taxe interviennent deux paramètres : les coûts de collecte et les coûts de traitement.

Pour la partie collecte, l'augmentation est liée à l'inflation et à l'absence de concurrence entre les opérateurs privés. Pour la partie traitement, les coûts augmentent sous l'effet de l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), que l'État applique aux collectivités, et à l'explosion des coûts de l'énergie utilisée par les usines de traitement et qui se répercutent sur le budget de la Communauté de communes.

L'équilibre budgétaire reste fragile, mais la qualité du geste de tri dans nos vallées est un atout dans les évolutions à venir. Il faut encourager l'implication de tous dans ce domaine !

Face aux enjeux que représentent la maîtrise des coûts de gestion de la collecte et du traitement des déchets ménagers, la Communauté de communes porte des actions ambitieuses.

Améliorer le geste de tri

Point de départ de la gestion des déchets et de leur recyclage : le tri. « Tout part du geste de l'utilisateur », résume Guillaume Lebaron, directeur des services techniques à la Communauté de communes Champsaur Valgaudemar. « Aujourd'hui encore, les biodéchets et les emballages sont insuffisamment triés, alors qu'ils font partie des plus faciles à valoriser. Et on trouve toujours des vêtements et des chaussures dans les ordures ménagères, alors que leur va-

lorisation passe par la ressourcerie Les fils d'Ariane. » Or, en matière de recyclage, l'erreur d'aiguillage a de fâcheuses conséquences. « L'intrus fait alors l'objet d'un "refus de tri", ce qui occasionne des coûts supplémentaires pour la CCCV. Parce qu'il devra être réacheminé sur un site approprié, mais aussi parce qu'il nous expose à des pénalités financières. »

Afin de rappeler les bonnes pratiques et sensibiliser les usagers aux enjeux du tri, la Communauté de communes dispose d'un agent dédié à la question. Comment trier au mieux ses déchets ? Où jeter un déchet spécifique ? Que faire de ses biodéchets ? André Chaix intervient toute l'année comme ambassadeur du tri auprès des particuliers, des collectivités et des professionnels des 25 communes du territoire. « Mieux trier, c'est envoyer un maximum de déchets au recyclage et limiter l'enfouissement. C'est un geste responsable et citoyen. C'est aussi une manière de respecter le travail de nos agents et contribuer à sa qualité. »

De l'or dans nos poubelles ?

En théorie, une infime partie des déchets est concernée par la solution ultime de l'enfouissement, la grande majorité pouvant être recyclée. « Une poubelle contient en moyenne un quart de déchets organiques, et un tiers de papier et d'emballages. Une mine de matières premières ! »

Autre moyen de réguler les déchets et alléger la facture, dans tous les sens du terme, c'est de privilégier l'achat de produits sans « suremballage ». L'usage d'éco recharge, éviter les produits jetables et à usage unique, tous ces petits gestes ont un impact direct sur le tonnage de déchets.



Objectif 2030 : dévier 830 tonnes de biodéchets

L'objectif à l'échelle de la Communauté de Communes est de dévier 830 tonnes de biodéchets (ménages et professionnels) qui sont actuellement jetés à la poubelle alors qu'ils pourraient être recyclés ou compostés.

Mesure phare : le compostage.

Sur les 3640 tonnes d'ordures ménagères collectées chaque année dans le Champsaur Valgaudemar, près d'un quart serait des biodéchets.

Afin de faciliter au quotidien le « geste composteur », la Communauté de communes propose à la vente des composteurs domestiques prêts à installer dans son jardin (prix : 20 €). Les commandes groupées permettent de proposer des tarifs intéressants aux usagers.

► Renseignements au 04 92 50 00 20.

Par ailleurs, des composteurs

collectifs sont en cours de déploiement. Le principe est simple : permettre le dépôt de biodéchets dans un composteur ouvert à tous en cœur de village, là où les composteurs individuels sont moins nombreux. À ce jour, 9 dispositifs biodéchets collectifs sont testés sur les communes de Saint-Bonnet, Saint-Jean Saint-Nicolas, Ancelle et Chabottes. Au-delà de 100 kg de biodéchets hebdomadaires, des composteurs « grutables », collectés par camion, pourront être envisagés. Les biodéchets seraient ensuite dirigés vers une plateforme de compostage.



BUDGET DÉCHETS : LES SOURCES DE FINANCEMENT

TEOM (taxe d'enlèvement des ordures)	Redevance spéciale campings	Participation des éco-organismes
3 110 279 €	37 800 €	249 076 €



Quelle valorisation des déchets ?

► **Le tri** : l'usager trie ses déchets dans les réceptacles dédiés (emballages, verre, papier).

► **La collecte** : la régie de la Communauté de communes collecte les déchets, puis les achemine vers le quai de transfert de Saint-Bonnet-en-Champsaur. Une fois bennée, chaque catégorie de déchets part vers son site de traitement.

- Emballages : centre de tri de Manosque (04)

- Ordures ménagères (hors biodéchets) : centre d'enfouissement du Beynon (Ventavon)

- Verre et papier : centre de tri de La Mure (38)

► **Le recyclage** : le déchet est transformé en une matière ou un objet réutilisable (biodéchets en compost, emballages en nouveaux contenants, objets, mobiliers, etc.)

► **Vos déchets ne sont pas recevables en points de collecte habituels ?** Direction la déchèterie d'Orcières. Végétaux, appareils électroménagers, produits toxiques (huile de vidange, peinture, solvants, etc.) ... les agents vous aident à déposer vos déchets dans les bennes appropriées.

Quels moyens financiers ?

Aujourd'hui, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est calculée sur la base de la taxe foncière. À superficie équivalente, un professionnel est facturé comme un ménage, alors que le volume et la nature de ses déchets sont différents. Avec la redevance spéciale, chaque professionnel va contribuer à hauteur de sa production de déchets. Là encore, les services de la Communauté de communes se tiennent à la disposition des professionnels pour trouver les solutions qui permettront de diminuer et valoriser au mieux leurs déchets, compostage inclus.



178 interventions de secours pour les sapeurs-pompiers d'Orcières

Après le recrutement de Nathan Duche, 17 ans, de Champoléon, le centre d'incendie et de secours d'Orcières maintient son effectif à 29 sapeurs-pompiers, sous les ordres du lieutenant Christian Giraud-Mauduit, chef de centre.

En 2024, le centre de secours a enregistré 230 départs d'engins. Parmi les 178 interventions de secours, 137 ont concerné des secours à personnes, trois des accidents routiers, huit des incendies et deux des secours en montagne. Avec 1410 heures, l'activité opérationnelle du centre est en recul de 14 %.

Un nouveau poteau d'eau incendie a été réceptionné en juin par le SDIS à Orcières (au niveau du parking de l'immeuble des Lauzières).

Au-delà de leurs interventions sur le secteur de premier appel d'Orcières et de Champoléon, les sapeurs-pompiers d'Orcières ont participé à de nombreuses missions feux de forêt cet été dans le Sud de la France et en Corse.

Parmi les interventions marquantes de l'année écoulée, notons un feu de chalet rapidement maîtrisé à Merlette le 20 décembre 2023, un important incendie d'habitation aux Plautus le 12 décembre 2024, des inondations de plusieurs bergeries et habitations

à Champoléon en décembre 2023, ainsi que des renforts sur les inondations dans le Guillestrois et à Risoul.

Cet été, le CIS d'Orcières a participé aux fêtes de village avec un stand et de petites manœuvres pour promouvoir le volontariat et faire connaître les sapeurs-pompiers.

La cérémonie de la Sainte-Barbe s'est déroulée à Manse (Forest-Saint-Julien) le 7 décembre 2023 avec les trois CIS (Champsaur, Saint-Jean-Saint-Nicolas et Orcières) réunis, suivie d'un repas servi pour les CIS de Saint-Jean et d'Orcières à la salle polyvalente d'Orcières.

Avancements de grades

Tom Giraud-Marcellin, Nathan Ladous et Ange Papet au grade de sapeur de 1^{ère} classe

Formation 2024

- Equipier prompt secours : Nathan Duche
- Equipier secours à personnes : Nathan Ladous et Ange Papet
- Détachement d'intervention spécialisée : Stella Giraud-Mauduit et Mattéo Modat
- Feu de forêt 1 : Tom Giraud-Marcellin et Nolan Mura
- Conducteur véhicule léger tout terrain : Tiphaine Barthélémy, Stella Giraud-Mauduit et Mattéo Modat
- Pré-requis caporal : Stella Giraud-Mauduit, Mattéo Modat, Cyril Perez, Loïc Giraud-Mauduit



Le Centre d'incendie et de secours d'Orcières recrute toujours des sapeurs-pompiers volontaires. Si vous avez un peu de disponibilité, si vous êtes âgé(e) de 18 à 55 ans, si vous possédez une bonne condition physique et si vous résidez à Orcières ou à Champoléon, vous pouvez contacter le chef de centre ou le SDIS 05 (04 92 40 18 12).



Le lac des Pisses, un lac de montagne suivi par des scientifiques

Le lac des Pisses est un des lacs les plus hauts suivis dans les Écrins par le programme « Lacs Sentinelles ». Niché à 2500 m et formé dans un ombilic glaciaire (creux laissé lors de la fonte du glacier), il présente des eaux froides et transparentes. Sa profondeur maximale est de 8 mètres.

Depuis 2005, chaque année, à la mi-septembre, les agents du Parc national des Écrins réalisent une mission de prélèvements (zooplancton, phytoplancton) et de récupération de données enregistrées par des sondes immergées toute l'année (taux d'oxygène présent dans l'eau, températures sur toute la hauteur d'eau du lac...). On sait ainsi que 2015 et 2022 ont été des années très chaudes avec une température maximale de surface de 16,9° et 17,6°. En comparaison, 2020 et 2021 étaient plus fraîches : 14,5° et 13°. Depuis le début de son suivi en 2005, les observateurs ont pu constater une évolution du lac. Son pourtour commence à être colonisé par des renoncules aquatiques, signe que l'eau, faiblement trophique jusqu'à (c'est-à-dire très pure), s'enrichit petit à petit en nutriments. Ces renoncules sont également présentes dans deux mares à proximité. La population de poissons se maintient (grâce à l'alevinage annuel) et permet l'activité de la pêche en lacs de montagne durant la période d'ouverture. Le lac des Pisses était aleviné en truites farios jusque dans les années 1990-2000. Cette espèce, encore présente sous forme adulte, a été remplacée par de l'alevinage en ombles chevaliers, plus adaptés aux basses températures. Le vairon, introduit par les pêcheurs « au vif », est présent également.

Aujourd'hui, il y a des poissons dans de nombreux lacs de montagne, mais cela n'a pas toujours été le cas. Les premières traces historiques d'introduction

de poissons en montagne datent du Moyen-Âge. A cette époque, les poissons servaient de réserve de nourriture pour les personnes vivant en alpage l'été. En 2013, le lac des Pisses a été intégré au réseau « Lacs sentinelles » qui suit 25 lacs de montagne alpins sur le long terme. Ils sont couverts d'une couche de glace pendant plusieurs mois (7 à 8 mois pour le lac des Pisses). Leur profondeur permet de maintenir des températures différentes entre la surface et le fond, permettant ainsi à la vie de continuer de façon minimale durant l'hiver.

Le réseau « Lacs Sentinelles » coordonne les efforts de recherche et d'observation à l'échelle alpine.

Des spécialistes en visite au lac des Sirènes

Cette année, la 15^{ème} rencontre lacs sentinelles a eu lieu début octobre dans le Champsaur. Elle a rassemblé plus d'une cinquantaine de participants, spécialistes concernés par les lacs d'altitude de différentes structures : parcs nationaux, laboratoire de recherches, universités, Office français de la biodiversité, EDF, fédération de pêche, associations de communication scientifique, etc... Les sujets phares cette année étaient notamment liés à la fréquentation et aux nouveaux usages sur les lacs d'altitude mais aussi à des mesures de restauration de la biodiversité de ces milieux fragiles. Une visite au lac des Sirènes, à Orcières-Merlette, a permis de découvrir l'itinéraire de randonnées «Le monde des 6 lacs», parcours artistique et ludique proposé par l'office de tourisme d'Orcières Merlette et inauguré cette année.

Un vaste chantier pour

2025 sera l'année des grands chantiers à Orcières Merlette, tant dans la station (construction d'un parking couvert de 660 places, rénovation du Palais des sports) que sur le domaine skiable. Pour cette étape décisive vers une offre encore plus qualitative pour les clients, près de 40 M€ vont être investis par la commune et la Semilom Resort.

« Nous avons la chance d'avoir une station assez concentrée. Nous souhaitons proposer un vrai cœur de station qualitatif, sans voitures, en donnant une ambiance apaisée, conviviale. » Le maire, Patrick Ricou, résume ainsi l'objectif du réaménagement du centre station qui doit débuter au printemps. Ce chantier s'inscrit dans une stratégie plus large d'améliorer l'expérience clients et résulte d'une étude de programmation urbaine réalisée en 2020, analysant à la fois la circulation, le stationnement, le déplacement des piétons et la perception qualitative de la station. Il se traduira par la construction d'un parking couvert de 660 places, accessible en entrée et en sortie par la rue basse et surmonté d'une esplanade totalement piétonnisée.

Il y a 20 ans, le travail avait porté sur la partie Est de la station, avec la création du parking couvert de la Casse Blanche, avec des escalators conduisant au front de neige. Les efforts portent désormais sur la partie Ouest, où la municipalité prévoit la création de cheminements piétonniers et une meilleure desserte en navettes, et sur le centre station, où va voir le jour un second parking couvert. « Ce ne sera pas un par-



king pour un parking », insiste Patrick Ricou. « Il va nous permettre de révolutionner l'approche urbanistique de la station. » La future esplanade prolongera en effet le front de neige des Drapeaux et assurera la liaison avec le Palais des Sports.

Une halle couverte de 400 m² va d'ailleurs être édifiée entre le parking et le Palais des Sports. Elle constituera un lieu d'animation stratégique, permettant parallèlement la création de vastes espaces de stockage pour le Palais des Sports au rez-de-chaussée.

Une nouvelle attractivité pour le Palais des Sports

Le Palais des Sports sera l'autre chantier d'envergure engagé concomitamment. « C'était un concept avant-



Visuels cabinet A26

transformer la station



gardiste, un outil différenciant de notre station qui n'est pas démodé, mais auquel il nous faut donner une nouvelle attractivité », explique Patrick Ricou.

La patinoire avait déjà bénéficié d'une modernisation en 2017, l'objectif est de s'atteler aux autres équipements, ainsi qu'à l'accueil, qui sera créé au niveau -1. Le bowling va bénéficier d'un agrandissement, avec huit pistes au lieu de six, en utilisant l'espace de la salle de la Grande Ourse (qui sera remplacée par la nouvelle salle polyvalente créée entre le Palais et le

parking). « Le bowling, qui abritera désormais une partie dédiée au e-sport, va devenir un lieu de vie incontournable », prédit le maire. « Nous voulons en faire une vitrine du Palais des Sports. Aujourd'hui, l'entrée est un peu austère, pas très lisible, nous souhaitons l'améliorer pour que le bowling draine du monde au Palais. »

L'espace détente fera lui aussi l'objet de profondes transformations. « Il était confiné en fond de bâtiment, sans ouverture sur l'extérieur », observe Pa-

suite page 18 ►

Le stationnement payant élargi pour changer les habitudes

La suppression du stationnement sur l'emplacement du futur parking va être « un peu compliquée à gérer pendant les deux ans de chantier », reconnaît le maire. « Nous avons pris la décision d'élargir la zone de stationnement payant de façon à changer les habitudes. Aujourd'hui, le stationnement est gratuit sur la place du Marché et dans les rues adjacentes, or les places sont essentiellement occupées par les acteurs de la station, qui sont les premiers arrivés. C'est un élément qui n'est pas satisfaisant. Il faut que les acteurs de la station soient davantage responsables en ayant recours au covoiturage, aux navettes, que nous renforçons cet hiver. » Le stationnement reste par ailleurs gratuit sur les parkings de la Combe et des Huttes et sur les voies secondaires.

Tout comme les places du Marché et des Drapeaux, et l'axe central, du Palais des sports à la place des

Queyrelet, le parking de la Casse Blanche (700 places) devient payant, avec la même volonté « d'optimiser le stationnement existant ». Comme l'explique Patrick Ricou, « les résidences font payer les parkings en plus des hébergements. Nous allons faire en sorte que les vacanciers n'aient plus intérêt à aller chercher une place ailleurs que dans leur résidence quand celle-ci dispose de stationnement. Commençons par remplir tous les parkings existants ! »

D'autant que le choix a été fait « d'un tarif raisonnable unique, simple et lisible » de 25 centimes par ¼ d'heure, avec une plage payante de 9h à 17h. Cela représente donc un maximum de 8€ par jour, avec la possibilité d'un abonnement de 250€ pour la saison. Le paiement peut s'effectuer sur les horodateurs ou sur une application, qui permet également d'ajuster son paiement à distance en cours de journée.



trick Ricou. « Nous allons lui donner une nouvelle dimension avec de nouveaux équipements, une salle de sport, une ambiance beaucoup plus intéressante avec une vue sur le paysage. »

Une carte à jouer dans la perspective des JO

Efforts encore sur la piscine. Si le bassin principal ne sera pas modifié, les sols et l'ambiance seront complètement modifiés, avec l'intégration de jeux d'eau. De plus, les travaux d'isolation thermique et le changement de tous les vitrages permettront non seulement de remédier à l'importante déperdition de chaleur mais aussi à l'impression de fraîcheur.

« Nous avons vraiment mûri le projet, relève le maire. C'est totalement cohérent avec les objectifs de la Semilom Resort, dont l'offre en faveur de cet

Un premier gros investissement pour la Semilom Resort pour restructurer le secteur Ouest

Après deux exercices d'exploitation pour la Semilom Resort, l'entreprise se lance dans son premier gros investissement qui a pour objectif de moderniser les installations et de restructurer tout le secteur Ouest du domaine skiable, en rationalisant le parc de remontées mécaniques.

Le contenu du projet repose sur la construction d'un télésiège 6 places débrayable de dernière génération « la Muande », qui amènera 3000 skieurs par heure du front de neige des Drapeaux vers le sommet de la piste Camile-Ricou en 6 minutes, après 2 km de trajet et 650 m de dénivelé positif. L'appareil desservira la piste bleue des vallons Montagnou, remodelée en grande partie et entièrement sécurisée par de l'enneigement de culture.

Le front de neige des Drapeaux reprofilé

Le front de neige des Drapeaux, vitrine de la station, sera lui aussi reprofilé pour accueillir un nouvel espace débutant, sécurisé, avec une pente abaissée à 14% contre à 16 à 17% actuellement. Les deux télésikis du Flocon et de l'Étoile seront démontés et

remplacés par un tapis roulant à galerie couverte à grand débit pour le plus grand confort des usagers. Il est envisagé à terme de déplacer l'espace de luge de ce front de neige vers le parking des Drapeaux, qui sera piétonnisé par la commune après la construction du nouveau parking sur la place du Marché.

Enfin, le secteur des Lauzières va retrouver un côté encore plus naturel, après le démontage des deux remontées mécaniques en place, et le déplacement du télésiège du Flocon sur sa partie basse qui permettra de rejoindre la piste Vallons-Montagnou par une pente moins raide que le télésiège des Marches.

Une nouvelle dynamique pour le secteur Ouest

« Cette réorganisation, première étape importante dans la modernisation du domaine skiable, va redonner une nouvelle dynamique sur tout le secteur Ouest de la station et mieux répartir les flux skieurs sur l'ensemble du domaine », souligne Nicolas Colombani, directeur de la Semilom Resort. « La modernisation du parc de remontées mécaniques est un enjeu d'attractivité pour la station et son magni-



équipement (inclus dans les forfaits à partir de deux jours) fonctionne très bien. Mais, au-delà de l'accueil de la clientèle traditionnelle, nous souhaitons viser d'autres clientèles comme les stages sportifs, les entreprises... Nous avons une carte à jouer dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques d'hiver de 2030 et nous voulons inscrire le Palais des Sports dans cette logique-là. »

Les travaux du Palais des Sports comme du parking devraient débuter au printemps prochain. L'investissement devrait être de l'ordre de 22 à 23 M€ pour la commune. « Nous nous positionnons sur les contrats Stations de la Région et du Département », indique Patrick Ricou. « Nous espérons de plus des crédits de l'Etat au titre de la diversification et de la transition écologique. »



« Nous avons une carte à jouer dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques d'hiver

de 2030 et nous voulons inscrire le Palais des Sports dans cette logique-là. »

Patrick Ricou,
maire d'Orcières



fique domaine skiable d'altitude, gage du maintien d'une activité économique forte. »

Cette modernisation prend tout son sens, car le projet est également tourné vers la sobriété environnementale : au global, 56 pylônes disparaîtront du paysage avec, à terme, le retrait des télésièges de Bergerie, des Lauzières et de Montagnou (déjà démonté à l'automne 2023) et de plusieurs téléskis, remplacés par 17 nouveaux pylônes sur le télésiège de la Muande et la réinstallation du télésiège du Flocon dans le secteur des Lauzières. Cette rationalisation des remontées mécaniques permettra d'optimiser l'exploitation du domaine skiable tout en « dépolluant » visuellement les espaces naturels que la station souhaite préserver. C'est également l'occasion de réduire les dépenses énergétiques de 900 MWh à 650 MWh, grâce à la motorisation « direct drive » (sans réducteur) du télésiège. Cet outil d'assistance à la conduite réduit la vitesse de l'appareil quand il est peu chargé en usagers et l'accélère sur les périodes d'affluence. En plus des économies induites par le retrait d'installations

obsolètes, très coûteuses en maintenance.

Faciliter l'accès à la piste Camille-Ricou

Représentant un investissement de 17 M€, le nouveau « gros porteur » permettra également de valoriser la desserte de la piste de descente Camille-Ricou, homologuée FIS et support actuellement des Coupes d'Europe de ski alpin, avec un accès considérablement facilité. Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 organisés dans les Alpes françaises, la station d'Orcières se positionne comme un site majeur d'entraînement et de préparation des athlètes.

Enfin, aucun détail n'est laissé de côté dans la réalisation de ce projet ambitieux. Une nouvelle terrasse contemplative en bois sera installée au sommet de l'ancien télésiège du Montagnou.

Une réflexion est par ailleurs en cours pour l'implantation d'une piste ludique thématisée dans le même esprit que la balade du « Monde des 6 lacs », qui remporte un vrai succès en été.

Fréquentation cet été : une hausse de près de 10% en août

Le bilan de la saison estivale 2024 est globalement satisfaisant pour les professionnels de la station d'Orcières Merlette 1850. Le taux d'occupation moyen de la station est en légère hausse par rapport à l'an passé. Si le mois de juillet a enregistré une baisse de 6 %, le mois d'août a, en revanche, montré une belle progression avec une hausse de près de 10 points, traduisant une forte affluence en fin de saison avec les réservations de dernière minute et les courts séjours. Une tendance générale partagée par G2A Consulting (leader de l'analyse des données en montagne) dans un contexte de pouvoir d'achat compliqué.

La centrale de réservation a affiché une activité en hausse de 19 % par rapport à l'été 2023, avec une augmentation de la durée moyenne des séjours de 7 à 7,5 jours.

Le nouveau Pass Horizon (remontées mécaniques + piscine + patinoire), introduit cet été, a rencontré un franc succès, simplifiant le parcours client par rapport



à l'an dernier, en permettant d'accéder facilement à toute l'offre touristique de la station.

La saison estivale 2024 se conclut sur une note optimiste, s'inscrivant dans une dynamique de développement touristique résolument orientée vers l'avenir.

« Le monde des 6 lacs » : le parcours inauguré officiellement

Le monde des 6 lacs, parcours de randonnée unique en son genre qui invite à une exploration poétique et artistique des alpages, a été inauguré le 25 juillet. Ce projet ambitieux, fruit d'une collaboration entre artistes, artisans et passionnés de nature, offre aux visiteurs une expérience immersive au cœur des Alpes.

Ce projet, soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département et l'État, s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine naturel

et culturel d'Orcières. Il vise à développer une offre touristique complémentaire, tout en sensibilisant les visiteurs à la préservation de l'environnement.

« C'est une randonnée accessible à tous, qui permet de satisfaire un maximum de pratiquants, a déclaré le maire, Patrick Ricou. Ce projet, un peu particulier pour une station de ski, répond au besoin croissant de se reconnecter avec la nature, tout en valorisant notre patrimoine culturel. »

Agnès Rossi, conseillère régionale, a salué « un exemple en matière de tourisme durable. Ce projet montre que l'on peut concilier développement économique et préservation de l'environnement. »

Pour Jean-Marie Bernard, président du Département, « Orcières est en tête de peloton pour la prise d'initiatives locales et le développement de sa notoriété. Ce projet est un vrai signe de bonne santé pour le territoire. »

Le préfet, Dominique Dufour, a quant à lui souligné l'importance de ce projet pour le développement d'un tourisme responsable : « Vous faites du tourisme conscient parce que vous préservez ce site magnifique », a-t-il déclaré en s'adressant à Patrick Ricou.



Le plein de nouveautés sur le plateau de Rocherousse

1 / RouleMaBoule a déboulé à Orcières cet été ! Le principe est simple : une boule en bois (mélèze), 26m de rigoles, un plateau, un mur de jeux... et voilà une nouvelle animation en pleine nature. Le projet a remporté un vif succès et, l'été prochain, un parcours beaucoup plus grand sera mis en place.

2 / Un coffre de jeux était disponible avec des palets bretons, du molky, des ballons de volley, de foot, des

raquettes de jeux de plage... qui étaient en libre service.

3 / Quatre braseros-tables géants pour transformer un déjeuner en plein air en un moment très convivial et délicieux (viandes marinées et légumes au menu). Le plateau de Rocherousse construit petit à petit sa vocation de devenir un formidable terrain de jeux à ciel ouvert.

Événementiel : un été bien rempli

La station d'Orcières est très largement fréquentée par les familles qui recherchent de nouvelles activités. Durant cette période, les visiteurs ont pu profiter d'une riche programmation événementielle proposée par l'Office de Tourisme et ses partenaires. Côté sportif, la station a proposé les Orcières MTB Games, une compétition VTT pour les enfants de 7 à 15 ans dans les disciplines de la descente et de l'enduro, ainsi que le Trail des lacs pour la 7^e édition, devenu un rendez-vous incontournable avec une participation croissante. Orcières a par ailleurs accueilli un événement marquant, la cyclosportive GFNY (Gran Fondo New York). Cette course est venue clôturer une saison riche avec la participation de 400 inscrits sur un parcours de 158km qui a permis de générer 900 nuitées sur la commune.

Côté animations, la Région Sud et le Comité régional de tourisme sont revenus avec une nouvelle édition de la tournée « Ça c'est le Sud ! ». Le 10 août, Joyce Jonathan a enflammé la

scène avec un show haut en couleurs, accompagnée du Chœur du Sud.

Pour sa 5^e édition, le Festival de la montagne a mis à l'honneur le pastoralisme. Les visiteurs ont pu partir à la rencontre des agriculteurs et éleveurs de nos vallées, se challenger à l'occasion du concours de bûcherons ou participer à la célèbre course de tracteurs à pédales !



Le vélo à l'honneur à Orcières

Les équipes de passionnés œuvrent tout au long du printemps et de l'été pour satisfaire nos pratiquants et faire d'Orcières une destination attractive pour le vélo/VTT.

► Un pumptrack en front de neige : un enchaînement de bosses et de virages pour pratiquer le vélo, la draisienne, le roller, le skate-board. Ce parcours est idéal pour s'amuser tout en développant sa technique de pilotage sans grande prise de risque.

► Des parcours VTT à assistance électrique qui répondent à une demande croissante de la clientèle et qui viennent étoffer l'offre actuelle.

► L'amélioration du Bike Park avec notamment un en-

tretien continu des pistes et des tracés ainsi que la reprise de nombreuses pistes de descente pour mieux répondre aux nouvelles attentes des pratiquants. Les retours clients ont été unanimement positifs sur la qualité des pistes et du bike park.

Pour valoriser ce territoire de vélo, les équipes de l'Office de tourisme étaient présentes sur le Roc d'Azur du 10 au 13 octobre, l'occasion de rencontrer les partenaires du monde du vélo (marques, équipements, médias, coureurs...) et de promouvoir le domaine au sens large (Bike Park, itinéraires Enduro et VTAE, cross-country, cyclo...).

La redynamisation de l'immobilier de loisirs au cœur des actions de l'hiver

Orcières poursuit sa politique volontariste pour accompagner les propriétaires de la station et les aider à mieux valoriser leur bien : le label « Qualité Confort Hébergement » est né en 2018. Le résultat donne de beaux appartements rénovés avec des matériaux locaux grâce à des professionnels (décorateurs, entreprises du bâtiment...). Aujourd'hui, ce sont plus de 200 appartements qui sont ainsi labellisés.

Dans un souci de qualité et pour mieux répondre aux attentes de la clientèle, le label évolue en intégrant des critères d'éco-responsabilité.

Pour pouvoir prétendre au label Qualité Confort Hébergement d'Orcières, les meublés de tourisme doivent préalablement être classés (référentiel national Atout France). Parmi les critères obligatoires, les propriétaires de ces meublés doivent respecter des mesures éco-responsables liées à la réduction de la consommation d'énergie ou d'eau du meublé, le tri ou l'utilisation de produits d'entretien respectueux de l'environnement.

Être propriétaire d'un appartement labellisé permet d'être accompagné dans la commercialisation de celui-ci. La centrale de réservation de l'Office de tourisme conseille les propriétaires et leurs locataires. Les propriétaires d'appartements labellisés font partis du « club des propriétaires ambassadeurs » de la destination. La station leur réserve des rendez-vous privilégiés tout au long de l'année et des avantages chez les commerçants partenaires. Leur sont proposés également des visites-conseils sur la rénovation de leur bien via le partenariat avec le cabinet d'architecte Zérillo ainsi qu'un accompagnement pour mettre en valeur leur hébergement via le partena-



riat avec un photographe professionnel de la station, Gilles Baron.

La traditionnelle remise des labels s'est déroulée le 14 décembre, à l'occasion de l'ouverture du domaine skiable. Des informations sont transmises régulièrement par la newsletter « propriétaires ». Pour les propriétaires qui ne la reçoivent pas, n'hésitez pas à vous manifester auprès d'Agnes Lagier (proprietaires@orcières.com).

De belles perspectives pour la saison d'hiver

L'Office de Tourisme a activement préparé cette nouvelle saison d'hiver pleine de belles perspectives.

Thibaut Blanpain a mené des actions commerciales : finalisation des contrats BtoB, et déplacements vers des Tours opérateurs, des CSE et des salons grand public tels que le salon Tout Schuss à Aix-en-Provence.

La centrale de réservation de l'Office de Tourisme est en avance de 64% pour cette saison d'hiver par rapport à N-1 (au 8/10), et continue d'accompagner de nouveaux propriétaires dans leur commercialisation. L'équipe composée de Nathalie Escallier, responsable du service, avec Camille Vies et Alexis Botella, propose 111 hébergements de propriétaires en direct et les hébergements en passerelle avec les agences immobilières de la station.



Une exposition photos grand format à visiter skis aux pieds

En partenariat avec la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas autour de l'exposition photographique « Grand format », la station d'Orcières lance une exposition photographique skis aux pieds sur le domaine skiable avec pour objectif d'emmener « la culture » à la neige.

Sur un parcours photographique, seront exposés pendant un an, 65 photographies de grande taille de trois photographes différents : Laurent Ballesta, Noémie Dagan et Alexandre Sattler.

Les clichés sont implantés sur le domaine skiable (sur les deux aires de détente Py-Marty et les Sirènes) et au cœur de la station (le long du Palais des Sports et dans les escaliers mécaniques du Queyrelet) pour sublimer l'expérience client.

Véritable enjeu de développement durable en « don-



nant une seconde vie » à chaque exposition photographique, cette initiative offrira aux vacanciers un moment d'immersion et de voyage différent au cœur de la nature et de la station.



14 décembre ouverture du domaine skiable
 24 décembre 2024 : féerie de Noël
 31 décembre 2024 : Nouvel an
 11 janvier 2025 : Trail étoilé
 18 janvier 2025 : Mémorial Elena Nolier
 18 janvier 2025 : Synapson en concert
 Du 28 janvier au 1er février : Coupe d'Europe de ski
 15 mars 2025 : Derby et Kermesse des Pistes
 22 et 23 mars 2025 : Ski Games Rossignol
 Du 28 au 30 mars 2025 : Finale de Coupe d'Europe de Snowboard
 9 avril 2025 : Aldebert en concert
 Du 19 au 21 avril 2025 : Trophée des Petits Champions

Orcières Merlette 1850 proposera un événement musical exceptionnel le mercredi 9 avril 2025 : Aldebert se produira au cœur de la station, dans le cadre de sa tournée nationale « Heldebert Enfamtillages 666 » ! Le chanteur préféré des familles interprétera ses derniers titres lors d'un show unique au Palais des Sports.





Les Amis d'Orcières aux Pays-Bas

Au printemps dernier, 45 personnes sont parties aux Pays-Bas avec les Amis d'Orcières.

Sur le trajet, le groupe a fait étape à Reims pour visiter sa splendide cathédrale. Le lendemain, direction Bruxelles où Yves, le guide, a rejoint les Orsatus pour partager savoir et animation. Visite de Bruxelles, sa grande place, le Manneken Pis... et d'une brasserie avec pique-nique au pied de l'atomium.

Le périple néerlandais a débuté par Keukenhof, parc floral de de plusieurs hectares de fleurs à bulbes, puis la région d'Utrecht avec ses moulins à vent. A Amsterdam, la visite a commencé en bateau puis à pied, avec les maisons penchées, les façades colorées et la plus petite maison d'une largeur de 2,02 m !

Dans la région d'Alkmaar, découverte en bateau de

la culture maraîchère sur 1000 îlots, puis de la salle où se tient la plus ancienne vente aux enchères de produits maraîchers.

Le séjour s'est poursuivi à Volendam, village de pêcheurs, et par une balade en bateau pour avoir un aperçu de Rotterdam, plus grand port d'Europe et 4^{ème} mondial avec ses 800 km de quais.

Retour par Gand, ville universitaire belge, Bruges et ses canaux, ville époustouflante et nouvelle étape à Reims avec cette fois la visite d'une cave de Champagne.

En 2025, les Amis d'Orcières resteront en France. Direction la Vendée : le Puy du Fou, la Rochelle, le marais Poitevin, le Futuroscope, le zoo de Beauval et Oradour-sur-Glane.

Réorganisation à la paroisse

La paroisse Saint-Joseph-du-Haut-Champsaur, dont fait partie Orcières, a subi un changement important dans sa gouvernance durant cette année 2024. Il faut savoir que trois prêtres de la congrégation des missionnaires de la Salette de la province de Madagascar assuraient une présence sacerdotale sur les trois paroisses du Champsaur Valgaudemar : Saint-Joseph-du-Haut-Champsaur, Saint-Charles-de-Foucault-en-Champsaur pour le secteur de Saint-Bonnet et Sainte-Marie-en-Valgaudemar.

Le Père Jean-Guy, curé des paroisses Saint-Charles et Sainte-Marie, ayant rejoint la région niçoise, l'évêque de Gap et d'Embrun, Mgr Xavier Malle, a décidé de mettre en place une autre distribution des responsabilités : le père Bienvenu, curé de la paroisse Saint-Joseph-du Haut-Champsaur, est devenu curé des trois paroisses et le Père Jean Nestor est devenu vicaire chargé du Haut-Champsaur. Un nouveau prêtre, le Père Fulgence devient vicaire pour les paroisses Saint-Charles et Sainte-Marie.

Cette organisation a été officialisée par l'évêque le 22 septembre, à Saint-Laurent-du-Cros.

A Orcières, la messe a lieu le dimanche soir au chef-lieu à 18h30 (heure d'été) ou 17h30 (heure d'hiver). L'hiver, la messe est célébrée à la chapelle de Merlette (ex-gare du télécabine) à 17h30 le dimanche.

Durant la saison estivale, les nombreuses chapelles et églises de la commune reprennent de l'activité à l'occasion des fêtes patronales et de concerts. Le pèlerinage des motards a été accueilli le 29 juin à Prapic. Le 6 août, 60 marcheurs du Champsaur-Valgaudemar et de l'Embrunais se sont retrouvés au lac des Rougnous, sous le col des Tourettes, pour célébrer la transfiguration du Seigneur.

Si vous avez besoin de faire une demande d'intention de prière ou d'accompagnement dans les étapes de la vie chrétienne, vous pouvez vous adresser au Secrétariat paroissial du Haut-Champsaur, 6 rue du Moulin, 05260 Saint-Jean-Saint-Nicolas (04 92 44 23 63 - paroissieduhautchampsaur@diocesedegap.com).

Permanences d'accueil : Mardi 8h-12h15 et 14h-16h30, mercredi 16h30-18h, jeudi 8h30-11h30, vendredi 9h30-11h30. Permanence du Père Jean-Nestor au secrétariat à Pont du Fossé mercredi de 10h à 11h.



ACCA : débroussaillage pour le tétras lyre

L'ACCA (Association communale de chasse agréée) d'Orcières a participé à une opération de débroussaillage au lieu-dit Grande-Côte à 2000 m. Elle a servi de guide et de conseil.

Cette action s'inscrit dans un programme d'ouverture du milieu en faveur du tétras lyre dont le financement est assuré par le fonds éco-contribution (financement conjoint de l'Etat et de la Fédération départementale des chasseurs). Depuis quelques années, à cause du réchauffement climatique, la végétation arbustive se développe densément faisant disparaître les zones enherbées nécessaires à la reproduction et à l'élevage des jeunes poussins.

L'opération consiste à limiter cette végétation arbustive au profit d'une strate herbacée (herbe et myrtilles). 77 placettes ont été réalisées, en fonction du relief, avec des surfaces variables, de 300 à 2000 m². C'est une équipe de trois ouvriers forestiers qui a réalisé les travaux pendant trois semaines. Au total, ce sont environ 25 hectares qui ont pu être traités. Bien que cette action cible le tétras lyre, c'est tout un cortège d'autres espèces qui bénéficient de ces travaux (lièvre d'Europe, lièvre variable, chevreuil, cerf...).

D'autre part, l'ACCA d'Orcières a installé cette année un chalet pour assurer les permanences le soir après les journées de chasse : présentation du gibier, pé-

sées, comptes-rendus... Il est situé à l'écart du village, moins dérangeant pour la population. Par un heureux concours de circonstances, avec l'aide de certains conseillers municipaux, les chasseurs ont récupéré un petit chalet en bois de Labellemontagne voué à la destruction. Après une descente périlleuse depuis Merlette sur une remorque à foin, il a été installé à côté des garages communaux sur une dalle coulée par la municipalité lors de la construction du garage. C'est avec l'aide de la société Trame, avec son camion grue, que cette opération a pu se dérouler.

Une fois installé, les chasseurs ont rénové l'intérieur, l'ont relié aux réseaux et équipé. L'année prochaine, ils s'occuperont de l'extérieur.



Nouvelle présidente à l'Amicale laïque

L'assemblée générale de l'Amicale l'aïque s'est tenue le 10 décembre à Orcières. Son activité d'accueil de loisirs des enfants de 4 à 12 ans pendant les vacances estivales, s'est déroulé du 8 juillet au 23 août, au profit de 84 enfants, à raison d'une trentaine par semaine.

Ces enfants sont issus d'une soixantaine de familles. Des adultes sont aussi adhérents au travers de leur activité sportive avec Marlène. Mais une dizaine de membres seulement étaient présents...

Comme toute association, l'amicale ne vit que par

l'engagement de bénévoles désireux de faire perdurer ces activités. Cette année, Julie Bernard-Reymond, la présidente, et Morgane Mazella, la secrétaire, étaient démissionnaires. Il était impératif de les remplacer sous peine d'une démission du reste du bureau entraînant l'arrêt de l'association.

Fort heureusement, Adeline Gierlinski et Julie Fernandez étaient partantes pour intégrer le bureau au sein duquel elles ont été élues présidente et vice-présidente. Mais il est assez décourageant de voir aussi peu de parents motivés et impliqués !

Randonneurs pédestres : 11 chantiers de remise en état de sentiers



Lors de l'assemblée générale des Randonneurs pédestres d'Orcières, le 19 octobre, les membres sortants du conseil d'administration ont tous été réélus sauf Marc Galland qui n'avait pas fait savoir qu'il

souhaitait se représenter. C'est Claude Ricou qui lui succède et qui a aussi été élue secrétaire en remplacement de Christiane Corvasce.

La présidente s'est réjouie de la grande participation aux chantiers de remise en état et d'entretien de sentiers sur la commune : en effet les 11 chantiers ont été réalisés par plus de 90 participants !

L'activité randonnée a quant à elle rassemblé 77 participants aux six sorties en raquettes (dont une nocturne) et 60 aux sept sorties de l'été, organisées et encadrées par des bénévoles.

En projet pour 2025, outre les chantiers et balades courtes qui seront proposées en temps voulu, un séjour rando dans le Jura est en cours d'organisation. N'hésitez pas à rejoindre l'association si vous souhaitez partager un chantier, une balade...ou un casse-croûte !

Les Marchous : deux chantiers en 2024

Cette année encore fut riche d'activités aux Marches avec deux chantiers en juin et août rassemblant chaque fois une trentaine de Marchous et se terminant par apéritif et repas. Sans oublier la fête de la saint Roch avec cuisson du pain dans le four du village, messe dans la chapelle et traditionnel repas sur la place du village.

Cette année, les habitants du hameau ont eu le plaisir d'accueillir Patrick Ricou pour un riche échange sur les problématiques, les réalisations et les projets pour le village.

Il a été réalisé :

- le nettoyage et l'embellissement du village avant l'arrivée des vacanciers au mois de juin
- Le nettoyage des containers poubelles et la peinture du sol du local poubelle
- La restauration d'un bout de mur écroulé sur le che-

min vieux

- Le terrassement d'un bout de chemin se terminant sur la route
- La peinture des croix du « Roc d'Allibrand » et du « Serre du cheval »
- L'inventaire des places de stationnement potentielles.



Des cours de l'UTL en visioconférence à Orcières

L'université du temps libre (UTL) de Gap diffuse en visioconférence certains de ses cours. C'est ainsi que, depuis 3 ans, la mairie a signé une convention permettant d'assister à ces cours à Orcières, sans avoir à se déplacer jusqu'à Gap. L'installation se fait dans la salle polyvalente, mise à disposition par la commune. Cette année encore, ce sont une dizaine de personnes qui viennent chaque mercredi matin suivre les cours de géopolitique.



Club orsatus des aînés : Orcières a accueilli la « Journée de l'amitié »

Le 12 avril, le Club orsatus des aînés a organisé la « Journée de l'amitié », en collaboration avec la Fédération départementale « Générations Mouvement ». Ce sont plus de 220 personnes, adhérentes des différents clubs des Hautes-Alpes qui ont participé aux activités qui leur avaient été préparées par la présidente du Club orsatus, Michèle Baile-Imbert, et la quarantaine de bénévoles mobilisés pour que cette journée soit une réussite.

Les participants ont pu soit monter au sommet du Drouvet à 2650 m d'altitude, où un garde du Parc national des Ecrins et des accompagnateurs en montagne les attendaient, pour une lecture du paysage, soit monter au plateau de Rocherousse à 2100 m d'altitude, où un pisteur secouriste/maître-chien, un nivoculteur, un dameur et un musher les ont accueillis et ont présenté leurs métiers, très spécifiques à une station de ski. Les non-marcheurs ont pu assister à

une projection du film « Sur les pas de Pete, un Haut-Alpin berger au Far-West » de Danielle Racanière et Patrick Caffarel sur l'émigration des Champsaurins en Amérique et découvrir l'exposition réalisée par les élèves du collège Vivian-Maier de Saint-Bonnet concernant cet épisode important pour les habitants de la vallée au début du siècle dernier.

Au terme de cette matinée bien remplie, le repas préparé par Martine et Hervé Giraud-Moine a été servi par les bénévoles et animé par Show Time 05 à la salle polyvalente de la Grande Ourse.

L'ensemble des participants a quitté la station avec de beaux souvenirs.

Le club a bénéficié du soutien de la Mairie, qui a offert l'apéritif, de Semilom Resort, exploitant des remontées mécaniques, qui a offert l'accès aux télémix, et de l'Office de Tourisme, qui a mis à disposition la salle polyvalente et la salle de cinéma les Ecrins.



Club des sports : des résultats très encourageants



La saison dernière a été marquée par des conditions de neige exceptionnelles sur notre station d'Orcières Merlette. Ces conditions ont non seulement favorisé la qualité des entraînements du Club des sports, mais elles lui ont aussi offert des opportunités optimales pour des mises en situation intéressantes lors des séances. Grâce à cette base solide, les résul-

tats des licenciés du club se sont révélés très encourageants, que ce soit au niveau régional ou national. Plusieurs victoires et podiums ont été enregistrés au CRJ (Circuit régional Jeunes), démontrant les progrès de nos jeunes athlètes. Au terme de cette saison hivernale, le club a su gravir les échelons, passant de la 11^{ème} à la 5^{ème} place au classement des clubs du comité.

Au niveau national, les résultats sont tout aussi encourageants. Le Club des sports a notamment décroché une deuxième place lors de la Coupe de la Fédération, ainsi que des podiums lors des Skis Games d'Orcières. Deux des jeunes talents U12 du club, Sacha Ricou et Jean Richardson, se sont distingués aux Coqs d'Or, se classant respectivement 3^{ème} et 9^{ème}.

Une mention spéciale revient à Leilou Brissot qui s'est illustrée en obtenant des places d'honneur à toutes les étapes des Écureuils d'or (3^{ème} en Géant à La Clusaz, 4^{ème} en Géant à Sainte-Foy-Tarentaise, 5^{ème} en Slalom à Val d'Isère). Grâce à ses performances exceptionnelles, elle fait désormais partie des cinq meilleures skieuses nationales toutes disciplines confondues dans sa catégorie, ce qui lui permet d'intégrer le Centre national d'entraînement à Albertville. L'année prochaine, elle rejoindra les équipes régionales Alpes Provence, aux côtés de Coline Marseille, Thomas Chaix et Maxime Guillemaud, qui défendront fièrement les couleurs du club sur le circuit FIS.

Yves Durieux succède à Jean-Louis Milelli à la présidence

Jean-Louis Milelli, président et membre actif du club depuis de nombreuses années, a dû quitter ses fonctions à la fin de la dernière saison. Le club lui exprime toute sa gratitude pour son engagement sans faille, qui a profondément marqué son évolution. Grâce à son travail acharné et à sa vision, le club des sports d'Orcières Merlette est aujourd'hui en pleine dynamique, se hissant parmi les meilleurs clubs de la région. Son dévouement et sa passion resteront gravés dans la mémoire de tous les membres, et c'est un immense merci pour tout ce qu'il a accompli qui a été adressé à Jean-Louis Milelli.

Depuis son départ, le club a entamé une réorganisation. Lors de la dernière assemblée générale, le conseil d'administration a décidé de renouveler l'équipe dirigeante, à la suite des démissions de Gérard Bernard-Reymond, Jean-Louis Milelli et Pascal Baron. Laura Pascal, Sabrina Rebron, Alizée Baron et Jérôme Brissot ont fait leur entrée au conseil d'administration. Leur dynamisme et leur engagement constituent des atouts précieux pour la poursuite du développement du club, dans la continuité de ce qu'il

est aujourd'hui.

À la suite de ces élections, un nouveau président a été nommé : Yves Durieux, qui occupait jusqu'alors le poste de secrétaire. Afin de l'accompagner dans cette mission, le club a également créé un poste de directeur, proposé à Rémi Mouren, responsable des entraîneurs et impliqué à l'année depuis trois ans.

L'équipe encadrante reste inchangée, poursuivant ainsi son travail de formation et d'accompagnement débuté il y a trois ans. Rémy Bourguignon sera responsable du groupe formation en collaboration avec l'ESF, ainsi que des groupes U18 et U12-2. Léo Champion, qui a accompagné Leilou Brissot sur toutes les étapes des championnats de France l'an passé, continue à s'occuper des groupes U16 et 2017. Solène Debue, tout juste diplômée du DE Ski alpin et major de sa promotion, prend la responsabilité des U14, du groupe 2018 et du groupe « coupe de bronze ». Constance Champion, qui pourra désormais consacrer plus de temps au club, dirigera le groupe 2016, tandis que Rémi Mouren reste en charge des groupes U12-1 et 2015.



Un programme intensif d'entraînements et de préparation physique

L'organisation des activités estivales reste fidèle aux habitudes du club, année après année. Cette saison, la météo a joué en faveur des licenciés, permettant de maintenir toutes les séances programmées sans annulation.

Pour les groupes U8 et U10, les entraînements ont lieu les dimanches, sur une journée complète. L'objectif principal est de renforcer la cohésion du groupe, de travailler la coordination et l'endurance, tout en conservant le plaisir de la pratique. Des randonnées, des sorties en VTT et des activités ludiques comme le paddle ou le foot golf ont pu être organisées.

À partir de la catégorie U12, la préparation devient plus spécifique, avec un travail sur les filières énergétiques et un accent mis sur le renforcement musculaire. Comme pour les U14 et U16, les séances sont organisées en blocs de 4 à 5 séances toutes les deux semaines. L'objectif reste similaire à celui des U10,

mais avec une orientation progressive vers un travail plus technique, adapté aux exigences du ski (appuis, force, etc.). Chaque fin de bloc est marquée par une activité ludique et sportive, comme le golf, l'aquaparc ou le wake surf. Cette préparation physique est importante. Avant de vouloir devenir skieur, il faut être tout d'abord sportif.

Durant l'automne, des blocs de préparation physique ont été programmés pour tous les groupes pendant les vacances de la Toussaint. Les stages de ski ont également débuté à cette période, avec des sessions sur ski tapis et un stage à Cervinia, en Italie, pour les U14 et U16. En novembre, les départs en stage se sont succédé, en fonction des conditions d'enneigement des stations. Dès que possible, les séances ont repris sur Orcières afin de limiter les déplacements, réduire la fatigue des enfants et diminuer les coûts des stages de ski à l'étranger.

Un hiver 2025 riche en compétitions

Le programme des compétitions pour l'hiver 2025 s'annonce intense. La piste Camille-Ricou sera une nouvelle fois au cœur de l'actualité, accueillant les Coupes d'Europe de ski alpin de vitesse masculine du 27 janvier au 1^{er} février 2025. Ces compétitions seront suivies par les FIS d'Orcières, les 3 et 4 février. La piste Camille-Ricou est un véritable atout, non seulement pour la station, mais également pour la Fédération française de ski, qui y programme régulièrement des entraînements. Plusieurs regroupements régionaux et interrégionaux pour les meilleurs U16 sont d'ailleurs prévus en janvier et début mars. Un CRJ U16 se tiendra également le dimanche 19 janvier, avec une épreuve de Super G.

En parallèle, le mois de janvier sera marqué par le Mémorial Elena Nolier, programmé le samedi 18 janvier pour la catégorie U10. Enfin, les Skis Games d'Orcières, repris par la Semilom Resort, se dérouleront le week-end des 22 et 23 mars.

Ces événements sont essentiels non seulement pour le club, mais aussi pour la station d'Orcières, qui continue de briller dans l'organisation de compéti-



tions depuis de nombreuses années. Ils sont au cœur de l'image et de la réputation de la station, tant sur la scène nationale qu'internationale. En collaborant étroitement avec la FFS et en accueillant des événements d'envergure, Orcières renforce sa visibilité, son attractivité, et se positionne comme un site de référence pour le ski de compétition. De plus, ces compétitions contribuent à la promotion de la station, attirant non seulement des athlètes de haut niveau, mais également des visiteurs et passionnés de ski, renforçant ainsi son dynamisme touristique.



Orcières Cycling Team : un voyage sportif et culturel en montagne

Depuis 2022, l'Orcières Cycling Team, dirigée par Sébastien Chevalier et Romain Miellot, est devenue une référence incontournable du cyclisme amateur et professionnel. Avec plus de 300 membres venus de toute la France, de l'outre-mer, et même de l'international, l'équipe ne cesse de croître, renforçant la cohésion sociale et promouvant la beauté du patrimoine champsaurin et haut-alpin.

En parallèle à l'activité associative, Sébastien Chevalier et Romain Miellot ont fondé la SAS Orcières Cycling. Cette entreprise accompagne le développement de l'offre touristique locale, jouant un rôle crucial pour le soutien et le fonctionnement de l'association. Ce partenariat innovant fait de la structure un acteur clé de la dynamisation du territoire.

Le GFNY Orcières, un événement de portée internationale

L'un des moments forts orchestrés par Sébastien est le GFNY Orcières, un événement cycliste international qui a accueilli, lors de sa première édition, 450 participants de 20 nationalités différentes. Avec un parcours exigeant de 158 km et 4400 m de dénivelé positif traversant le magnifique paysage des Hautes-



Alpes, d'Orcières à Serre-Ponçon, l'événement a été salué pour sa qualité et son organisation. Le succès retentissant et les retours élogieux promettent d'ores et déjà une édition 2025 encore plus ambitieuse avec l'attente de 800 coureurs.

Un cadre propice à l'entraînement

Les stages de perfectionnement organisés par l'Orcières Cycling Team connaissent un véritable succès. Des triathlètes de haut niveau ainsi que des cyclistes de Miami et du célèbre club marseillais La Pomme ont déjà profité des infrastructures et reviendront afin de poursuivre leur entraînement en altitude en 2025. L'arrivée anticipée de groupes espagnols promet d'enrichir encore l'offre d'entraînement dans ce cadre unique.

L'Orcières Cycling Team n'est pas seulement une équipe, mais une véritable communauté qui continue d'impacter positivement le territoire tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour le cyclisme et le tourisme sportif. Grâce à l'engagement de Sébastien Chevalier et Romain Miellot, Orcières est en passe de devenir une destination incontournable pour les amateurs de cyclisme du monde entier.



HORAIRES NAVETTES INTRA-STATION HIVER 2024/2025



Valables du 21 Décembre 2024 au 4 Janvier 2025
et du 9 Février au 8 Mars 2025



DÉPART				MERLETTE EST																												
OFFICE DU TOURISME	8h05	8h15	8h30	8h45	9h00	9h15	9h30	9h45	10h00	10h15	10h30	11h00	11h30	12h00	12h15	12h30	M E R L E T T E E S T	13h00	13h35	14h00	14h15	14h30	14h45	M E R L E T T E E S T	16h00	16h15	16h30	16h45	17h00	17h20	17h30	17h45
QUEYRELET	8h06	8h16	8h31	8h46	9h01	9h16	9h31	9h46	10h01	10h16	10h31	11h01	11h31	12h01	12h16	12h31		13h01	13h36	14h01	14h16	14h31	14h46		16h01	16h16	16h31	16h46	17h01	17h21	17h31	17h46
MAISON DE L'ENFANT	8h07	8h17	8h32	8h47	9h02	9h17	9h32	9h47	10h02	10h17	10h32	11h02	11h32	12h02	12h17	12h32		13h02	13h37	14h02	14h17	14h32	14h47		16h02	16h17	16h32	16h47	17h02	17h22	17h32	17h47
JARDIN DES PLOU PLOU	8h08	8h18	8h33	8h48	9h03	9h18	9h33	9h48	10h03	10h18	10h33	11h03	11h33	12h03	12h18	12h33		13h03	13h38	14h03	14h18	14h33	14h48		16h03	16h18	16h33	16h48	17h03	17h23	17h33	17h48
PARKING DE CASSE BLANCHE	8h09	8h19	8h34	8h49	9h04	9h19	9h34	9h49	10h04	10h19	10h34	11h04	11h34	12h04	12h19	12h34		13h04	13h39	14h04	14h19	14h34	14h49		16h04	16h19	16h34	16h49	17h04	17h24	17h34	17h49
BELLEVUE	8h00	8h20	8h35	8h50	9h05	9h20	9h35	9h50	10h05	10h20	10h35	11h05	11h35	12h05	12h20	12h35		13h05	13h40	14h05	14h20	14h35	14h50		16h05	16h20	16h35	16h50	17h05	17h25	17h35	17h50
ARRIVÉE																																
GARE ROUTIÈRE	8h05	8h25	8h45	9h00	9h15	9h30	9h45	10h00	10h15	10h30	10h45	11h15	11h45	12h15	12h30	12h45		13h15	13h45	14h15	14h30	14h45	15h00		16h15	16h30	16h45	17h00	17h15	17h30	17h45	18h00

DÉPART		MERLETTE OUEST																														
GARE ROUTIÈRE		8h15	8h30	8h45	9h00	9h15	9h30	9h45	10h00	10h15	10h45	11h15	11h45	12h00	12h15	12h30	12h45	13h15	13h45	14h00	14h15	14h30	14h45	M E R L E T T E O U E S T	16h00	16h15	16h30	16h45	17h00	17h15	17h30	17h45
PANORAMIC		8h16	8h33	8h48	9h03	9h18	9h33	9h48	10h03	10h18	10h48	11h18	11h48	12h03	12h18	12h33	12h48	13h18	13h48	14h03	14h18	14h33	14h48		16h03	16h18	16h33	16h48	17h03	17h18	17h33	17h48
SOLEIL DES ALPES		8h19	8h34	8h49	9h04	9h19	9h34	9h49	10h04	10h19	10h49	11h19	11h49	12h04	12h19	12h34	12h49	13h19	13h49	14h04	14h19	14h34	14h49		16h04	16h19	16h34	16h49	17h04	17h19	17h34	17h49
HORIZON		8h20	8h35	8h50	9h05	9h20	9h35	9h50	10h05	10h20	10h50	11h20	11h50	12h05	12h20	12h35	12h50	13h20	13h50	14h05	14h20	14h35	14h50		16h05	16h20	16h35	16h50	17h05	17h20	17h35	17h50
PEYROUSES		8h21	8h36	8h51	9h06	9h21	9h36	9h51	10h06	10h21	10h51	11h21	11h51	12h06	12h21	12h36	12h51	13h21	13h51	14h06	14h21	14h36	14h51		16h06	16h21	16h36	16h51	17h06	17h21	17h36	17h51
MÉLÈZES		8h22	8h37	8h52	9h07	9h22	9h37	9h52	10h07	10h22	10h52	11h22	11h52	12h07	12h22	12h37	12h52	13h22	13h52	14h07	14h22	14h37	14h52		16h07	16h22	16h37	16h52	17h07	17h22	17h37	17h52
ARRIVÉE																																
OFFICE DU TOURISME		8h30	8h45	9h00	9h15	9h30	9h45	10h00	10h15	10h30	10h45	11h15	11h30	12h00	12h15	12h30	12h45	13h00	13h30	14h00	14h15	14h30	14h45	15h00	16h15	16h30	16h45	17h00	17h15	17h30	17h45	18h00

HORAIRES NAVETTES INTRA-STATION HIVER 2024/2025



Valables du 5 Janvier au 8 Février 2025
et du 9 Mars au 14 Avril 2025



DÉPART										MERLETTE EST																	
OFFICE DU TOURISME	8h05	8h15	8h40	9h00	9h40	10h00	10h20	11h50	12h10	M E R L E T T E E S T	13h20	13h40	14h00	16h00	16h35	17h05	17h30	17h50									
QUEYRELET	8h07	8h17	8h42	9h02	9h42	10h02	10h22	11h52	12h12		13h23	13h43	14h02	16h02	16h37	17h07	17h32	17h52									
MAISON DE L'ENFANT	8h08	8h18	8h43	9h03	9h43	10h03	10h23	11h53	12h13		13h24	13h44	14h03	16h10	16h38	17h08	17h33	17h53									
JARDIN DES PIOU PLOU	8h09	8h19	8h44	9h04	9h44	10h04	10h24	11h54	12h14		13h25	13h45	14h04	16h11	16h39	17h09	17h34	17h54									
PARKING DE CASSE BLANCHE	8h10	8h20	8h45	9h05	9h45	10h05	10h25	11h55	12h15		13h26	13h46	14h05	16h12	16h40	17h10	17h35	17h55									
BELLEVUE	8h11	8h21	8h46	9h06	9h46	10h06	10h26	11h56	12h16		13h27	13h47	14h06	16h13	16h41	17h11	17h36	17h56									
ARRIVÉE																											
GARE ROUTIÈRE	8h15	8h25	8h50	9h10	9h50	10h10	10h30	12h00	12h20		13h30	13h50	14h10	16h35	16h45	17h15	17h40	17h56									

DÉPART		MERLETTE OUEST															
GARE ROUTIÈRE		8h25	8h50	9h10	9h50	10h10	P A U S E	12h00	12h20	P A U S E	13h30	13h50	P A U S E	16h15	16h50	17h15	17h40
PANORAMIC		8h30	8h55	9h15	9h55	10h15		12h05	12h25		13h35	13h55		16h20	16h55	17h20	17h45
SOLEIL DES ALPES		8h33	8h56	9h16	9h56	10h16		12h06	12h26		13h36	13h56		16h21	16h56	17h21	17h46
HORIZON		8h32	8h57	9h17	9h57	10h17		12h07	12h27		13h37	13h57		16h22	16h57	17h22	17h47
PEYROUSES		8h33	8h58	9h18	9h58	10h18		12h08	12h28		13h38	13h58		16h23	16h58	17h23	17h48
MÉLÈZES		8h34	8h59	9h19	9h59	10h19		12h09	12h29		13h39	13h59		16h24	16h59	17h24	17h49
CINÉMA		8h35	9h00	9h20	10h00	10h20		12h10	12h30		13h40	14h00		16h25	17h00	17h25	17h50
ARRIVÉE																	
OFFICE DU TOURISME		8h35	9h00	9h25	10h00	10h20		12h30	12h30		13h40	14h00		16h35	17h05	17h30	17h50

HORAIRES NAVETTE BASE DE LOISIRS ↔ VILLAGE ↔ HAMEAUX ↔ STATION

SERVICE GRATUIT du 14 Décembre 2024 au 13 Avril 2025



	QUOTIDIEN JUSQU'AU 13/04/2025 INCLUS	QUOTIDIEN JUSQU'AU 29/03/2025 INCLUS	QUOTIDIEN DU 21/12/2024 AU 04/01/2025 INCLUS ET DU 09/02/2025 AU 08/03/2025 INCLUS	QUOTIDIEN JUSQU'AU 29/03/2025 INCLUS	QUOTIDIEN JUSQU'AU 30/03/2025 INCLUS	QUOTIDIEN DU 21/12/2024 AU 04/01/2025 INCLUS ET DU 09/02/2025 AU 08/03/2025 INCLUS	QUOTIDIEN JUSQU'AU 13/04/2025 INCLUS
Base de Loisirs	7h40	8h15	9h15	11h45	13h30	15h00	17h00
Plan d'eau	7h41	8h16	9h16	11h46	13h31	15h01	17h01
Chauffareil	7h44	8h20	9h20	11h50	13h35	15h05	17h05
Bousensayes	7h46	8h22	9h22	11h52	13h37	15h07	17h07
Orcières - Les Combettes	7h48	8h24	9h24	11h54	13h39	15h09	17h09
Orcières - Village Mairie	7h45	8h25	9h25	11h55	13h40	15h10	17h10
Les Sources - Parc animalier	7h49	8h29	9h29	11h59	13h44	15h14	17h14
Les Veyers	7h51	8h31	9h31	12h01	13h46	15h16	17h16
Les Plautus	7h53	8h33	9h33	12h03	13h48	15h18	17h18
Orcières Merlette 1850 - Station	8h00	8h40	9h40	12h10	13h55	15h25	17h25



	QUOTIDIEN JUSQU'AU 29/03/2025 INCLUS	QUOTIDIEN DU 21/12/2024 AU 04/01/2025 INCLUS ET DU 09/02/2025 AU 08/03/2025 INCLUS	QUOTIDIEN JUSQU'AU 13/04/2025 INCLUS	QUOTIDIEN JUSQU'AU 29/03/2025 INCLUS	QUOTIDIEN JUSQU'AU 13/04/2025 INCLUS	QUOTIDIEN JUSQU'AU 13/04/2025 INCLUS
Orcières Merlette 1850 - Station	8h45	11h00	12h15	14h00	17h30	18h00
Les Plautus	8h48	11h03	12h18	14h03	17h33	18h03
Les Veyers	8h50	11h05	12h20	14h05	17h35	18h05
Les Sources - Parc animalier	8h54	11h09	12h24	14h09	17h39	18h09
Orcières - Village Mairie	9h00	11h15	12h30	14h15	17h45	18h15
Orcières - Les Combettes	9h02	11h17		14h17	17h47	18h17
Bousensayes	9h04	11h19		14h19	17h49	18h19
Chauffareil	9h06	11h21		14h21	17h51	18h21
Plan d'eau	9h10	11h25		14h25	17h55	18h25
Base de Loisirs	9h11	11h26		14h26	17h56	18h26

PRATIQUE

Secours 112
Police municipale 04 92 55 78 63
Gendarmerie nationale 17 ou 04 92 55 73 73
Sapeurs-pompiers 18
SAMU 15

Centre médical 04 92 55 70 77
Tous les jours, de 8h30 à 19h

Pharmacie 04 92 55 71 13
Tous les jours, de 9h à 19h

Mairie d'Orcières 04 92 55 70 26
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Office de tourisme 04 92 55 89 89

La Poste à Orcières 04 92 55 64 65
Du lundi au vendredi, de 10h à 12h25

Agence postale communale
à l'Office de tourisme 04 92 55 61 94
Ouverte de 9h à 12h

Déchetterie 04 92 55 91 71 ou 06 61 66 47 20
HIVER / Lundi, mercredi, samedi :
9h - 11h45 / 14h - 16h45
Mardi, jeudi, vendredi : 14h - 16h45
ÉTÉ / Lundi, mercredi, samedi :
9h - 11h45 / 13h30 - 17h15
Mardi, jeudi, vendredi : 13h30 - 17h15